



**PRÉFECTURE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°2023-110

PUBLIÉ LE 18 AOÛT 2023

Sommaire

Préfecture de la Somme /

80-2023-08-11-00009 - AP 11.08.2023 portant nomination des délégués territoriaux adjoints de l'ANCT pour le département de la Somme (2 pages) Page 3

Préfecture de la Somme

80-2023-08-11-00009

AP 11.08.2023 portant nomination des délégués
territoriaux adjoints de l'ANCT pour le
département de la Somme



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques
interministerielles**

ARRÊTÉ

portant nomination des délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour le département de la Somme

LE PRÉFET DE LA SOMME

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1232-2 et R 1232-9 ;

VU le décret n° 2019-1190 relatif à l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet de la Somme ;

VU le décret du 21 juillet 2023 portant nomination de M. Emmanuel MOULARD, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

VU l'arrêté du Premier Ministre du 6 septembre 2019 portant nomination de Mme Emmanuelle CLOMES, directrice départementale des territoires et de la mer de la Somme ;

VU l'instruction ministérielle du 15 mai 2020 relative aux modalités d'intervention de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2020 portant nomination des délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour le département de la Somme

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour le département de la Somme :

M. Emmanuel MOULARD, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Somme.

Mme Emmanuelle CLOMES, directrice départementale des territoires et de la mer de la Somme.

Article 2

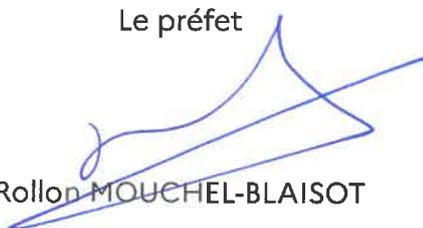
L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2020 susvisé est abrogé.

Article 3

Le secrétaire général de la préfecture de la Somme et la directrice départementale des territoires et de la mer de la Somme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 11 Août 2023

Le préfet



Rollon MOUCHEL-BLAISOT